

LYON 3E Environnement

«Ne touchez pas les espaces verts» : le cri du cœur des habitants de Montchat

Opposée à un projet immobilier qui pourrait voir le jour sur le site exceptionnel de l'ancienne clinique Trarieux à Lyon 3e, l'association J'aime Montchat propose un projet alternatif « sans bétonnage supplémentaire » et dans lequel « aucun mètre carré de verdure ne devra être sacrifié ». Explications.

Quarante degrés à l'ombre... Il n'en faut pas davantage aux membres de l'association pour enfoncer le clou. Ou plutôt pour argumenter. Dire haut et fort ça suffit, on ne peut plus « sacrifier » ne serait-ce qu'un mètre carré d'espace vert, qu'il faut « préserver la nature en ville et respecter la biodiversité ». Dire encore « ouvrez les yeux sur ce qu'il se passe... »

Ce qu'il se passe ? Un projet immobilier qui reste en travers de la gorge d'un bon nombre d'habitants, adhérents de l'association J'aime Montchat. Car il concerne un site exceptionnel de quelque 2,1 hectares en voie de reconversion, celui de l'ancienne clinique Trarieux. Ils y sont évidemment très attachés et sont bien décidés à faire entendre une autre voix. L'endroit est presque improbable, juché sur une butte à deux pas du parc Chambovet, dans un environnement où nature et biodiversité sont encore



Le site est juché sur une butte à la vue imprenable. Photo Progrès/Aline Duret

debout. Un miracle. Et l'on voudrait y construire des immeubles dont la hauteur pourrait atteindre les 13 mètres pour faire du logement. Trop haut, trop dense... Ils ne sont pas fermés à l'évolution mais, avancent-ils, « il faut prendre en compte le site ».

Un printemps de manifestations écolos, deux épisodes de canicules et un rapport du GIEC plus tard ont fait évoluer

la réflexion. Quitte à trancher dans le vif. Cette fois, ils ont un projet alternatif sous le bras avec un message « la zone doit être ouverte à tous ». Conçu avec le soutien d'un architecte, c'est « un projet d'intérêt général pour les habitants actuels et futurs de Montchat » qui a été présenté début juillet à l'occasion d'une assemblée générale de l'association et aux équipes de la Métropole de Lyon. « On

ne nous a pas ri au nez » avancent Laurent Rochet, Hélène Fischer-Barronnier et Roger Badet. C'est toujours ça.

«Vous voulez plus de logements, ok, mais utilisez les emprises existantes»

L'idée est de créer un véritable cheminement vert entre l'avenue Lacassagne et le parc Chambovet via le site Trarieux, « afin d'ouvrir les espaces verts et de faire profiter à tous de la nature en ville ». Puis d'envisager l'aménagement de logements mais sans ajouter de bâtiments. « Vous voulez plus de logements, OK, mais ne touchez pas les espaces verts et utilisez les emprises existan-

tes ». Telle est leur proposition. Dans laquelle « aucun mètre carré de verdure ne devra être sacrifié et où les structures actuelles pourraient être restructurées, sans bétonnage supplémentaire, pour répondre à la nécessaire et solidaire expansion démographique du quartier ».

« Les espaces verts sont un bien commun, une grande majorité des habitants qui vivent en logements collectifs n'ont pas de jardin », avancent les membres de l'association. Alors conserver des espaces publics et verts ouverts à tous... Le jeu c'est sûr, en vaudrait la chandelle estiment-ils eux qui souhaitent s'engager « dans une démarche de co-construction » du projet.

Aline DURET

REPÈRE

J'aime Montchat créée fin 2018, rassemble à ce jour 450 adhérents, tous partisans « d'un développement responsable et durable ».

L'ex-clinique Trarieux située entre le parc Chambovet et l'avenue Lacassagne est propriété de la Mutualité Française qui souhaite céder les terrains à un promoteur immobilier. Elle a été construite en 1935 sur la butte de Montchat.

Il est question de réhabiliter le bâtiment principal de l'ancienne clinique, de réaliser une extension et de construire plusieurs bâtiments afin d'abriter près de 200 logements dont des logements destinés aux seniors.

Lors d'une enquête publique organisée dans le cadre de la révision du PLU-H, le commissaire enquêteur recommandait d'instaurer, dans le document d'urbanisme, une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sur l'ensemble du site. Le projet du promoteur a finalement été formalisé dans une OAP, ce qui permet de prendre en compte l'intérêt général et le caractère exceptionnel de ce tènement. « On est content, souligne Hélène Fischer-Baronnier, mais le projet reste disproportionné par rapport à l'environnement du site ».



Le site est placé dans un environnement où nature et biodiversité sont encore debout. Photo Progrès/Aline Duret

Une étude réalisée par la Direction des Espaces Verts de la ville de Lyon recense une trentaine d'espèces d'oiseaux dans le secteur Chambovet-Trarieux. Certaines de ces espèces sont en danger comme le chardonnet élégant, en déclin comme la pie bavarde ou vulnérable en France comme le faucon crécelle ou le serin cini. D'autres encore bénéficient d'une protection totale sur le territoire comme la buse variable ou le rouge-gorge familier.

Un recours gracieux bientôt déposé

De nouveaux échanges avec la Métropole de Lyon devraient avoir lieu à la rentrée. Mais sans attendre, délais réglementaires obligent, les représentants de l'association ont décidé d'engager une procédure de recours gracieux contre la délibération qui approuve le dispositif du PLU-H. « Il nous semble important d'utiliser les voies habituelles d'action pour ne pas nous retrouver dans l'impasse sans possibilité de recours », plaident-ils. « C'est en réalité un simple courrier adressé au président de la Métropole, explique Hélène Fischer-Baronnier. Nous faisons cela pour préserver nos droits ».